

Avis de constitution

SOCIETE « NOUROULAH » en abrégé « NOURL »

Siège ABIDJAN ABOBO, N'DOTRE SOTRAPIM, Lot
1112-1314, Ilot B2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 09/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUROULAH » en abrégé «
NOURL »

Objet : COURTAGE EN ASSURANCE, ASSISTANCE, CONSEIL ET FORMATIONS, VENTES DE VÊTEMENTS ET DE, PRODUITS COSMÉTIQUES, VENTES D'ARTICLES DIVERS, LOCATIONS-VENTES, LOGISTIQUE-TRANSPORT, IMPORT-EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO, N'DOTRE SOTRAPIM, Lot
1112-1314, Ilot B2

Dirigeant(s) Mme KONE ROKIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03858 du 13/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49417/GTCA/RC/2025 du 13/08/2025

